

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du 11 mai 2015

Délibération n° 2015-0316

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon

objet : Attribution de subvention à l'association RESEAU - Le Périscope et à l'établissement public Jazz à Vienne dans le cadre des actions en résonance du Pôle métropolitain dans le domaine culturel

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Desbos

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 21 avril 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 13 mai 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, M. Millet, Mmes Nachury, Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Sturla, Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Aggoun (pouvoir à Mme Piantoni), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Compan), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Charmot (pouvoir à Mme Crespy), Denis (pouvoir à Mme Frier), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Moretton (pouvoir à M. Suchet), Moroge (pouvoir à M. Cohen), Odo (pouvoir à M. Barret), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Tifra (pouvoir à M. Berthilier).

**Conseil du 11 mai 2015****Délibération n° 2015-0316**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commune (s) : Lyon

objet : **Attribution de subvention à l'association RESEAU - Le Périscope et à l'établissement public Jazz à Vienne dans le cadre des actions en résonance du Pôle métropolitain dans le domaine culturel**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 avril 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Initiateur d'une identité territoriale partagée par les habitants au travers d'évènements métropolitains, le Pôle métropolitain coordonne, en matière de culture, une offre d'excellence, diversifiée et accessible à tous les citoyens métropolitains.

Dans le cadre du Jazz Day, sous l'égide de l'Unesco, destiné à sensibiliser la communauté internationale aux vertus du jazz, le Pôle accompagne l'initiative de l'établissement public Jazz à Vienne visant à mobiliser les acteurs jazz métropolitains.

D'autre part, dans le but de faire rayonner le festival Jazz à Vienne sur l'ensemble de son territoire et de tisser des liens entre acteurs culturels et habitants de la Métropole, le Pôle organise également des résonances à ce grand évènement de jazz international.

La Métropole de Lyon est sollicitée pour soutenir financièrement la réalisation de ces 2 opérations.

**1) Action spécifique dans le cadre du Jazz Day**

La première initiative, portée par Jazz à Vienne/Festival & saison, est envisagée dans le cadre du Jazz Day, sous l'égide de l'Unesco.

Cette journée, fixée au 30 avril 2015, a pour objectif d'encourager et de promouvoir au plan mondial le dialogue interculturel et la compréhension à travers le jazz, par des spectacles, expositions, interventions. Il se déroule dans des salles de spectacle, à l'occasion de concerts de rue ou dans des structures pour des publics plus spécifiques.

Dans ce cadre, il est proposé qu'un duo de musiciens (Rémi Tchangodeï (Chant/Clavier) et Alex Lefko (Batterie), du groupe Charlie & The Soap Opera) interviennent dans 3 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la Métropole.

Cette opération est portée par l'établissement public Jazz à Vienne, et s'élève à 600 € TTC recouvrant le cachet artistique des intervenants et leurs frais kilométriques.

**Budget prévisionnel de l'action Jazz Day**

Charges	Montants (en €)
cachets nets (2 artistes)	300
autres charges (charges sociales, transports)	300
<b>Total charges</b>	<b>600</b>

Produits	Montants (en €)
subvention Métropole de Lyon	600
<b>Total produits</b>	<b>600</b>

**2) Résonance à "Jazz à Vienne"**

L'association RESEAU (Rassemblement d'énergies pour la sauvegarde d'un espace artistique utopique) a pour objectif de favoriser la diffusion et la promotion de différents modes d'expression culturelle et artistique. L'objet de l'association se réalise notamment par l'animation de l'espace artistique "Le Périscope" et l'organisation d'événements culturels et musicaux.

Né en 2007 à l'initiative de 2 collectifs de musiciens (le Grolektif et le Collectif Polycarpe) et de l'Université populaire de Lyon, le Périscope, situé à Lyon 2, est ouvert à tous les styles de musiques, avec une dominante des esthétiques jazz et musiques improvisées.

Avec une salle de diffusion de 96 places et des locaux de répétition au sous-sol, le Périscope se veut un espace de rencontres et de découvertes, accessible au plus grand nombre, avec pour objectifs principaux :

- de favoriser la diffusion et l'écoute de différents modes d'expressions artistiques,
- de permettre aux artistes de se rencontrer, d'être reconnus et rémunérés.

Il organise environ 130 concerts par an, une vingtaine de résidences d'artistes ainsi que des conférences, des cabarets poétiques ou encore des ateliers.

**a) – Objectifs**

Jazz à Vienne est la principale manifestation jazz du territoire, réunissant depuis plus de 30 ans et durant 15 jours, de grands musiciens de jazz dans le site du théâtre antique de Vienne (8 000 places). Plus grand festival de Rhône-Alpes, avec 175 000 spectateurs, membre d'International jazz festival organisation, il fait partie du patrimoine mondial du jazz.

Dans le cadre du Pôle Métropolitain composé de Saint Etienne Métropole, de la Métropole de Lyon, de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et de ViennAgglo, des manifestations en résonance à Jazz à Vienne sont organisées dans chacune des 4 agglomérations. Elles s'inscrivent dans une dynamique de partage et d'échange entre territoires, offrant au public et aux habitants des initiatives culturelles originales, novatrices, facteur d'enrichissement et de plaisir.

Dans cette optique, la Métropole de Lyon souhaite soutenir un projet porté par l'association RESEAU pour son animation du Périscope, scène de musiques innovantes, visant à offrir aux habitants et aux touristes une résonance à l'édition 2015 de Jazz à Vienne qui se tiendra du 26 juin au 11 juillet.

**b) - Programme de la résonance de Jazz à Vienne 2015 au Périscope de Lyon**

Le projet de résonance de Jazz à Vienne porté par l'association RESEAU au Périscope combinera sa vision d'une certaine musique actuelle et l'approche moderne du festival Jazz à Vienne qui a toujours su introduire les aspects les plus actuels du jazz mêlés à la tradition et aux origines de cette esthétique.

Ce projet se déclinera sous 2 facettes : concerts en direct et regard critique.

- les Concerts en direct : seront produites au Périscope, 6 cartes blanches d'artistes français dont le travail actuel représente une face actuelle, originale et singulière du jazz d'aujourd'hui. Ces concerts se dérouleront dans un Périscope ouvert sur l'extérieur, avec une terrasse, fenêtres et portes ouvertes. Une partie des propositions des concerts en direct se déroulera même en extérieur.

Ces concerts seront complétés par des "playlist" musicales proposées par les artistes pour prolonger cet esprit de "carte blanche" et pour découvrir et comprendre les univers, inspiration et références des artistes.

L'espace du PÉRISCOPE sera repensé en café-culture avec une sélection de documents, ouvrages et magazines autour du jazz et un aménagement spécifique de l'intérieur et de la terrasse, ouvert vers l'extérieur et au public de passage.

Le PÉRISCOPE étant très proche de la gare de Perrache, les horaires des trains pour Vienne seront affichés afin d'en faire le café de la gare avant de partir au festival de Vienne.

L'accès aux concerts sera gratuit.

- Regard critique : dans la continuité du cycle de conférences réalisé par le PÉRISCOPE cette année (en partenariat avec l'Université populaire de Lyon), 6 chercheurs ou journalistes concernés par le jazz seront conviés à réagir à une question sur cette musique et son actualité en rédigeant 6 articles. Cette question fera le lien entre le festival Jazz à Vienne et le PÉRISCOPE mais aussi le lien entre la tradition et le jazz actuel. A ce jour, la question envisagée serait : "100 ans de jazz, et alors ?".

La diffusion de ces articles se fera dans le déroulé des soirées, 1 jour - 1 concert - 1 artiste - 1 texte, sur internet grâce au site du PÉRISCOPE et aux réseaux sociaux (10 000 visiteurs potentiels). Ils seront par ailleurs reliés à la diffusion de la musique et des playlist des artistes en ligne.

Seront associées des personnes intéressées par le jazz : sociologues, ethnomusicologues, anthropologues, musicologues, philosophes et journalistes.

#### Budget prévisionnel de la résonance de Jazz à Vienne 2015 au PÉRISCOPE

	Montant (en €)
<b>Charges externes liées à l'organisation de 6 concerts gratuits</b>	<b>7 640</b>
charges artistiques sur les 6 concerts (salaires, transports)	3 300
charges de réception sur les 6 concerts (hébergement, repas...)	1 140
régisseur technique sur les 6 soirées de concert	900
charges liées au projet d'écriture sur le jazz (rédaction, traduction, corrections)	1 800
frais de communication (graphisme, impressions...)	500
<b>Valorisation des charges internes</b>	<b>4 560</b>
chargée de production, programmation (deux semaines de travail)	1 060
chargé de communication (mise en page des docs)	500
occupation de la salle sur les 6 soirées	900
approvisionnement bar	2 100
<b>Total des charges</b>	<b>12 200</b>

<b>Produits artistiques sur le projet</b>	<b>4 200</b>
vente de billetterie (concerts gratuits)	-
vente bar sur les 6 soirées de concert	4 200
<b>Produits autres qu'artistiques</b>	<b>8 000</b>
partenariat avec la Métropole de Lyon	8 000
<b>Total des produits</b>	<b>12 200</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 € au profit de l'association RESEAU pour l'animation de l'espace artistique "Le Périscope" pour l'organisation d'une résonance de Jazz à Vienne pour l'année 2015.

Une convention permet de fixer les objectifs de cette subvention et d'en définir les modalités administratives et financières.

Il est en outre proposé de procéder à l'attribution d'une subvention de 600 € au profit de l'établissement public Jazz à Vienne dans le cadre de l'action Jazz Day.

La subvention de 600 € sera versée en un versement, après la manifestation, à réception d'un appel de fonds, accompagné des pièces suivantes : le bilan qualitatif et financier de l'action subventionnée, dans un délai de 6 mois suivant la fin de réalisation de l'action, le bilan et le compte de résultat et ses annexes du dernier exercice clos, certifiés, le cas échéant, et le rapport d'activité de l'établissement ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 € au profit l'association RESEAU pour l'animation de l'espace artistique "le Périscope" et l'organisation d'une résonance de l'édition 2015 du festival Jazz à Vienne,

b) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 600 € au profit de l'établissement public Jazz à Vienne dans le cadre de l'action Jazz Day,

c) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association RESEAU, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 311 - opération n° 0P02O0939.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2015.**